

Déviation RN 147

**Vers une solution
préservant les habitants.**

**C'est nécessaire et
possible !**



Les flux routiers croissants de la route de Limoges (RN 147) et de celle de Chauvigny (D 951) qui traversent notre commune de Mignaloux-Beauvoir, posent des problèmes quotidiens à tous les habitants et usagers de ces routes.

Les axes secondaires sont devenus des itinéraires de délestage dangereux !!!

Nuisances, pollutions et dangers s'accroissent !!

Les solutions de déviation que l'on nous laisse entrevoir règlent-elles ces problèmes, protègent-elles les Hommes et l'Environnement ?

Permettent-elles un développement harmonieux de la commune, sans la déstructurer par une nouvelle « saignée » en zone urbanisée ?

L'argent public est-il utilisé avec pertinence et efficacité ?

Si vous vous posez ces questions, si vous souhaitez peser sur les décisions qui seront prises, si vous voulez défendre une solution de déviation éloignant les nuisances routières des lieux d'habitation, rejoignez-nous et adhérez à l'association DÉCAPE.

Venez à la réunion publique organisée par les services de l'État
le 13 mars à 18h, salle des Magnals à Mignaloux-Beauvoir.

Rien n'est joué d'avance. Mobilisez-vous maintenant !

Formulaire d'adhésion Association DÉCAPE – Mignaloux-Beauvoir
DÉfense du CAdre de vie, du Patrimoine et de l'Environnement
decape.fr

à compléter et renvoyer accompagné d'un chèque de 5 € (cotisation annuelle individuelle) à l'ordre de l'association, au choix :

- par courrier : **DÉCAPE, 192 allée des Magnals 86550 Mignaloux-Beauvoir**
- en le déposant dans la boîte à lettres de l'association aux Magnals ;
- en le remettant en mains propres à un membre de l'association.

Je soussigné(e)

(Prénom et NOM)

Domicilié(e)

(adresse postale complète)

Adresse mail :

Tél :

souhaite adhérer à l'association DÉCAPE et déclare être en accord avec ses objectifs :

- soutenir la création d'une véritable déviation apportant une réelle solution au problème des flux routiers croissants sur les axes RN 147 (route de Limoges) et D 951 (route de Chauvigny) ;
- défendre l'intégrité et l'unité territoriale de la commune de Mignaloux-Beauvoir en s'opposant à toute nouvelle « saignée » routière ;
- sauvegarder et améliorer le cadre de vie de ses habitants en privilégiant le facteur humain, en réduisant les nuisances visuelles, sonores et la pollution atmosphérique, liées au trafic routier ;
- protéger le patrimoine historique et environnemental de la commune ;
- exiger une utilisation raisonnée et efficace des fonds publics.

L'information sur l'association est disponible sur le site internet decape.fr

Fait à

le

signature